



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2020-110

PUBLIÉ LE 27 AVRIL 2020

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire - délégation départementale

R24-2020-04-27-003 - AP HABILITATION Mme ROUX Chrystelle (1 page)

Page 3

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2020-04-24-001 - ARRÊTÉ N° 2020-DOS-0026 Portant modification de l'arrêté n°2019-DOS-0100 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire fixant le calendrier 2020 des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L 6122-1 et L 6122-9 du Code de la santé publique (3 pages)

Page 5

R24-2020-04-24-002 - Arrêté n°2020-DSTRAT-0014 Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0007 du 5 mars 2020 relatif à la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire (16 pages)

Page 9

R24-2020-04-24-003 - Arrêté n°2020-DSTRAT-0015 Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0008 du 5 mars 2020 relatif à la composition de la commission permanente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire (6 pages)

Page 26

R24-2020-04-24-004 - Arrête n°2020-DSTRAT-0016 Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0012 du 5 mars 2020 Relatif à la composition de la commission spécialisée « Organisation des soins » de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire (9 pages)

Page 33

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire -
délégation départementale

R24-2020-04-27-003

AP HABILITATION Mme ROUX Chrystelle

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE – VAL DE LOIRE**
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'INDRE

ARRETE
portant habilitation de Madame ROUX Chrystelle
à la mairie de Châteauroux

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 1984 portant règlement sanitaire départemental de l'Indre ;

Vu la demande d'habilitation formulée par le Maire de Châteauroux en date du 9 avril 2020 ;

Vu l'arrêté de nomination de Madame ROUX Chrystelle en qualité de Responsable du service hygiène et prévention de la ville de Châteauroux en date 19 novembre 2019 ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire :

ARRETE

Article 1^{er} : Madame ROUX Chrystelle, Ingénieur Territorial, affectée au Service Hygiène et Prévention de la ville de Châteauroux, est habilitée, dans le cadre de ses compétences et dans la limite territoriale de la commune de Châteauroux, à rechercher et constater les infractions aux prescriptions des articles du livre III de la 1^{ère} partie du Code de la Santé Publique, ou des règlements pris pour leur application.

Article 2 : Madame ROUX Chrystelle fera enregistrer sa prestation de serment sur le présent arrêté ou sur sa carte professionnelle, par le greffier du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel se trouve sa résidence administrative.

Article 3 : Le présent arrêté d'habilitation sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Article 4 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Maire de Châteauroux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Châteauroux, le 27 avril 2020
Le Préfet de l'Indre,
Signé : Thierry BONNIER

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2020-04-24-001

ARRÊTÉ

N° 2020-DOS-0026

Portant modification de l'arrêté n°2019-DOS-0100 du
Directeur général de l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire fixant le calendrier 2020 des périodes
de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en
application des articles L 6122-1 et L 6122-9 du Code de la
santé publique

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE**

**ARRÊTÉ
N° 2020-DOS-0026**

Portant modification de l'arrêté n°2019-DOS-0100 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire fixant le calendrier 2020 des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L 6122-1 et L 6122-9 du Code de la santé publique

Le directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

Vu la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 6122-1 à L. 6122-20, R. 6122-23 à R. 6122-44,

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé,

Vu l'arrêté n°2019-DOS-0100 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire fixant le calendrier 2020 des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L 6122-1 et L 6122-9 du Code de la santé publique,

Vu la décision n°2019-DG-DS-0005 en date du 24 octobre 2019 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant délégation de signature aux directeurs du siège de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

Considérant l'état d'urgence sanitaire déclaré sur tout le territoire national par la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Considérant la forte implication de l'ensemble des acteurs de la santé dans la gestion de la crise sanitaire liée au virus covid-19,

Considérant l'article R.6122-29 du Code de la Santé publique portant l'obligation de publier le calendrier des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L 6122-1 et L 6122-9 du Code de la santé publique,

ARRÊTE

Article 1 : il convient de remplacer l'article 1 de l'arrêté n° 2019-DOS-0100 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire par :

« les périodes prévues à l'article R6122-29 du code de la santé publique pour la réception des demandes d'autorisations de soins et d'équipements matériels lourds, dont l'autorisation relève de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, sont les suivantes :

17 août 2020	<i>au</i>	19 octobre 2020
30 Octobre 2020	<i>au</i>	31 Décembre 2020

Article 2 : l'annexe de l'arrêté n° 2019-DOS-0100 sus-visé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Article 3 : le reste de l'arrêté n° 2019-DOS-0100 sus-visé est sans changement.

Article 4 : le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de la date de publication au recueil des actes administratifs :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé conformément aux dispositions de l'article L. 6122-10-1 du code de la santé publique. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux : Ministère des Solidarités et de la Santé - 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP,
- soit d'un recours contentieux formé par toute personne ayant intérêt à agir auprès du Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS CEDEX 1.

Article 5 : La Directrice de l'offre sanitaire de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée sous pli recommandé avec accusé de réception, et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans le 24 avril 2020
Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,
la directrice adjointe de l'offre sanitaire
Signé : Agnès HUBERT JOUANNEAU

Annexe de l'Arrêté n° 2020-DOS-0026
Fixant le calendrier 2020 des périodes de dépôts pour les demandes d'autorisation

MATIERES dont l'autorisation est soumise à l'ARS par les articles R. 6122-25 - R.6122-26 & R.6122-30 du CSP	PERIODES DE DEPOT DES DEMANDES
<p>Les activités de soins ⁽¹⁾ énumérées ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecine • Chirurgie • Gynécologie-Obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale • Psychiatrie • Soins de suite et de réadaptation • Soins de longue durée • Activité interventionnelle sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie • Réanimation • Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale • Médecine d'urgence • Activités cliniques d'assistance médicale à la procréation, activités de recueil, traitement, conservation de gamètes et cession de gamètes issus de dons, activités de diagnostic prénatal • Traitement du cancer • Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales 	<p align="center">17 août 2020 au 19 octobre 2020</p> <p align="center">&</p> <p align="center">30 octobre 2020 au 31 décembre 2020</p>
<p>Les équipements matériels lourds énumérés ci-après</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caméra à scintillation munie ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, • Tomographe à émissions, • Caméra à positons • Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique • Scanographe à utilisation médicale 	

(1) Y compris pour les activités de soins exercées dans le cadre de l'hospitalisation à domicile et hors Activités de soins soumis au calendrier et au bilan SIOS publiable au titre de l'inter Région Ouest

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2020-04-24-002

Arrêté n°2020-DSTRAT-0014

Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0007 du 5
mars 2020

relatif à la composition de la Conférence régionale de la
santé et de l'autonomie
de la région Centre-Val de Loire

AGENCE REGIONALE DE SANTE

CENTRE-VAL DE LOIRE

DIRECTION DE LA STRATEGIE

Arrêté n°2020-DSTRAT-0014

Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0007 du 5 mars 2020
relatif à la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
de la région Centre-Val de Loire

Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

Vu le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, Directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire, à compter du 17 avril 2019,

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

Vu le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé et le décret

Vu le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'instruction ministérielle n° SG/2014/75 du 19 mars 2014, relative au renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie,

Considérant les courriers adressés par l'ARS aux organismes règlementairement chargés de faire des propositions de désignation et les réponses reçues à la date du présent arrêté,

Considérant les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article D.1432-28 du décret n°2010-348 susvisé,

Vu l'arrêté en date du 5 mars 2020, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

Considérant les désignations complémentaires intervenues depuis le 5 mars 2020.

A R R E T E

Article 1^{er} : Les dispositions de l'arrêté n°2020-DSTRAT-0007 du 5 mars 2020 sont rapportées.

Article 2 : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée de 98 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

Article 3 : Le mandat des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie s'achèvera le 30 septembre 2021, en application des dispositions de l'article 14 du décret n°2019-1342.

Article 4 : Le 1^{er} collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 15 membres :

- Trois conseillers régionaux:

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Anne LECLERCQ Vice-Présidente Conseillère régionale	Jean-Pierre CHARLES- GUIMPIED Conseiller régional	Absence de candidature
Fanny PIDOUX Conseillère régionale	Christian DUMAS Conseiller régional	Absence de candidature
Alix TERY-VERBE Conseillère régionale	Jean-Philippe GRAND Conseiller régional	Absence de candidature

- Six représentants des départements :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Cher : le Président du Conseil départemental ou son représentant, Nicole PROGIN Vice-Présidente du Conseil départemental	Cher : Corinne CHARLOT Conseillère départementale	Cher : Annie LALLIER Vice-Présidente du Conseil départemental
Eure-et-Loir : le Président du Conseil départemental ou son représentant, Gérard SOURISSEAU, Vice- Président du Conseil départemental	Eure-et-Loir : Françoise HAMELIN Vice-Présidente du Conseil départemental	Eure-et-Loir : en cours de désignation
Indre : le Président du Conseil départemental ou son représentant	Indre : Michel BLONDEAU Vice-Président du Conseil départemental	Indre : Michèle SELLERON Conseillère départementale
Indre-et-Loire : le Président du Conseil départemental ou son représentant,	Indre-et-Loire : Dominique SARDOU Conseillère départementale	Indre-et-Loire : Pascale DEVALLEE

Nadège ARNAULT, Vice-Présidente du Conseil départemental		Vice-Présidente du Conseil départemental
Loir-et-Cher : le Président du Conseil départemental ou son représentant, Monique GIBOTTEAU, Vice-Présidente du Conseil départemental	Loir-et-Cher : Philippe SARTORI Conseiller départemental	Loir-et-Cher : Maryse PERSILLARD Conseillère départementale
Loiret : le Président du Conseil départemental ou son représentant, Alexandrine LECLERC, Vice-Présidente du Conseil départemental	Loiret : Nathalie KERRIEN Conseillère départementale	Loiret : Christian BRAUX, Conseiller départemental

- Trois représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
en cours de désignation	En cours de désignation	en cours de désignation
Gérard HENAULT Président de la Communauté de communes Loches Sud Touraine	Michaëlle de la GIRODAY Conseillère communautaire Agglo du Pays de Dreux Première adjointe au Maire de Dreux	en cours de désignation
Françoise BAILLY Vice-Présidente de la Communauté de communes d'Agglopolys – Maire adjointe de Saint-Gervais la Forêt	Annick GOMBERT Vice-Présidente de la Communauté de communes de Brenne-Val de Creuse – Maire du Blanc	en cours de désignation

- Trois représentants des communes :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Nicolas BONNEAU Maire de La Chapelle-Saint- Mesmin	Daniel FRARD Maire de Vernouillet	Gérard SANTOSUOSSO Maire de Trouy
Marie-Agnès LINGUET Maire de Fleury les Aubrais	Isabelle SENECHAL Maire de Saint-Laurent en Gâtines	Marinette MITRIOT Maire de Chezal Benoit
Nicolas NAULEAU Maire de Culan	Daniel LOMBARDI Maire d'Yvoy le Marron	Eric BARDET Maire de Prunay-Cassereau

Article 5 : Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 16 membres :

- Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir région Centre	En cours de désignation	Serge RIEUPEYROU Réfèrent Santé UFC Que Choisir région Centre
Danièle DESCLERC- DULAC Membre de la Fédération SOS Hépatites Présidente France Assos Santé Centre-Val de Loire	Marie-Françoise VIALLEFOND Secrétaire <i>de</i> l'Association de familles de traumatisés crâniens de la région Centre AFTC	Arlette BOUVARD Déléguée régionale de la Fédération SOS Hépatites Centre-Val de Loire
Daniel HILT Coordinateur AIDES Centre-Val de Loire	Marjorie CORIDON Membre de l'Association Auto-support, réduction des risques parmi les usagers de drogues ASUD	Fabrice OLIVET Président Association Auto-support, réduction des risques parmi les usagers de drogues ASUD
Elisabeth LEVET Présidente de l'Association des diabétiques Centre-Val de Loire	En cours de désignation	En cours de désignation
Jacques PORTIER Représentant familial de l'Union interdépartementale des UDAF du Centre	Nicole VALADE Présidente Association Visite des malades dans les établissements hospitaliers VMEH 45	en cours de désignation
Yvette TRIMAILLE Présidente Fédération régionale Familles rurales Centre-Val de Loire	en cours de désignation	Jeanne BUARD Administratrice Association française des sclérosés en plaques
Olivier LE FLOCH Vice-Président Ligue contre le cancer Comité d'Indre-et-Loire	Pascal MORANDI, Représentant régional du Comité Vie Libre région Centre	Anne BORIS Secrétaire régionale du Comité Vie Libre région Centre
François PITOU, Représentant de l'Union nationale des amis et familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques UNAFAM Centre-Val de Loire	Dominique BEAUCHAMP Présidente Association Touraine France Alzheimer 37	Danielle LE COURT Directrice du Service régional Centre de l'AFM Téléthon par intérim

- Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Marie-Odette TURE Représentante de la CFDT Retraités	Danielle EBRAS Représentante de l'Union nationale des instances de coordination offices et réseaux de personnes âgées – UNIORPA	Dominique TALLAN Présidente de l'Association « Génération Mouvement »
Martine JOSEPH Représentante de l'Union départementale des retraités Force Ouvrière – UDRFO	Ginette GRILLARD Membre de la CDCA d'Eure-et-Loir	Jacqueline RAINEAU Représentante de la Fédération FO des retraités et pré-retraités
Marie-Claire DULONG Représentante des usagers – Membre du Bureau CDCA Formations Personnes Âgées Mandatée Union Française des retraités (UFR)	Jocelyne ROUSSEAU Représentante des usagers - Vice-Présidente CDCA Formation Personnes Âgées Mandatée Union Territoriale des Retraites CFDT d'Indre et Loire - UTR CFDT 37	Joël SUET Représentant des usagers - Membre du Bureau CDCA Formation Personnes Âgées Mandaté Union Nationale des Syndicats Autonomes Retraités d'Indre et Loire - UNSA Retraités 37
Solange QUILLOU Représentante de l'Union nationale interprofessionnelle des retraités - UNIR CFE-CGC	Thierry BERTHELEMY Représentant la Fédération générale des retraités de la fonction publique	Christian BARBOTIN Représentant de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique

- Quatre représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Françoise GUILLARD- PETIT Représentante régionale de l'Association des Paralysés de France et Membre du Conseil départemental de l'APF de l'Indre	Philippe SAUNE Directeur général du GEDHIF	Marie-Thérèse LEROUX Représentant l'Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher
Martine VANDERMEERSCH Présidente Association Autisme d'Eure-et-Loir	Jean-Michel ROBILLARD Vice-Président Association départementale des PEP d'Eure-et-Loir	en cours de désignation
Jean-Claude DION Président Association pour l'accompagnement des	Agnès LASFARGUES, Vice-Présidente Entraide Naissance Handicap	en cours de désignation

personnes en situation de handicap dans le Loiret – APHL	ENH du Loir-et-Cher	
Philippe COTTIN Directeur ESAT « Les Fadeaux » à Châteauroux	Jean-Marc BOUCHARD Président de l'Association d'entraide aux familles et handicapés (AEFH) du Loiret	en cours de désignation

Article 6 : Le 3^{ème} collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé (CTS).

Il comprend 4 membres :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Dominique ENGALENC Président du CTS du Cher	Steven BEUREL Membre du CTS d'Indre-et-Loire	Nathalie VERNE Membre du CTS du Cher
Liliane CORDIOUX Membre du CTS d'Eure-et-Loir	Gérard CHABERT Membre du CTS d'Indre-et-Loire	En cours de désignation CTS d'Eure-et-Loir
Hervé MIGNOT Président du CTS de l'Indre	René GIRARD Membre du CTS du Loiret	Hervé STIPETIC Membre du CTS de l'Indre
Jean-François LOUBRIEU Membre du CTS du Loir-et-Cher	Frédérique VARIN Membre du CTS du Loiret	Jean-François NIVARD Membre du CTS du Loir-et-Cher

Article 7 : Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 10 membres :

- Cinq représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
CFDT : Habiba AZOUZI Secrétaire départementale Syndicat CFDT santé- sociaux du Cher	CFDT : Cécile THIBERGE Secrétaire régionale CFDT	CFDT : Michel AUFUVRE Représentant CFDT
CFE-CGC : Philippe BALIN Référent Handicap à l'Union régionale Centre	CFE-CGC : Claude GUILLIER Secrétaire général de l'Union régionale Centre	CFE-CGC : en cours de désignation
CFTC : en cours de désignation	CFTC : en cours de désignation	CFTC : en cours de désignation
CGT : Alain BORG Représentant du Comité régional CGT Centre	CGT : Madeleine CABUZEL Représentante de la CGT	CGT : Chantal JUTANT Représentante de la CGT
FO : Arnaud PIONNIER Représentant de l'Union régionale FO de la région Centre	FO : Patrick VINATIER Représentant de l'Union régionale FO de la région Centre	FO : Caroline BOUTET Représentant FO

- Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
CPME : Claude SAUQUET Représentant de la CPME	CPME : en cours de désignation	CPME : en cours de désignation
MEDEF : Olivier RENAUDEAU Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	MEDEF : Annie MORDANT Représentant MEDEF Centre-Val de Loire	MEDEF : Bruno BOUSSEL Délégué général du MEDEF Centre-Val de Loire
UPA : Marie-Anne VIVANCO Représentante de l'UPA	UPA : Alain JARDAT Représentant de l'UPA	UPA : en cours de désignation

- Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Philippe JAUBERTIE Représentant UNAPL Vice-Président de la Fédération URPS (FFMKR)	François BLANCHECOTTE Président Syndicat des biologistes	en cours de désignation

- Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Martine HUGER Présidente Fédération régionale des exploitants agricoles	Maxime POINCLOUX Président Jeunes agriculteurs du Centre	en cours de désignation

Article 8 : Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 6 membres :

- Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Cyril POLVOREDA Directeur Général APLEAT-ACEP	Catherine GAGELIN Directrice adjointe du Foyer d'accueil chartrain	Dominique GOUGEON Membre du bureau de l'APLEAT-ACEP
Patricia DOUANE Directrice générale AIDAPHI	Claire BOTTE Présidente APLEAT-ACEP	Aurore VINCENT Coordinatrice Pôle Hébergement Le Relais à Bourges

- Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Pascale RETHORE Directeur Risques Professionnels et Interventions sociales	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction Action Sociale	Céline MIDOU Responsable du Département Action Sociale Personnes Agées

- Un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Géralde CUVILLIER Administrateur	Jacky PERES Administrateur	Véronique CORNU Administrateur

- Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre- Val de Loire	Pascal CHAMPIGNY Secrétaire général Mutualité française Centre- Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur Mutualité française Centre- Val de Loire

- Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jean-Claude BARBOT Directeur coordonnateur régional de la gestion du risque	Sophie RUGGERI Directrice régionale de la DRSM Centre-Val de Loire DCGDR Déléguée	Marie PRELLIER Responsable cellule d'appui DCGDR

Article 9 : Le 6^{ème} collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé.

Il comprend 10 membres :

- Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Sylvie ANGEL Médecin Conseiller technique du Recteur	Elisabeth LARY Médecin Conseiller technique départemental d'Indre-et-Loire	en cours de désignation
Annie PIPET Infirmière - Conseiller technique du Recteur	Christine TOURAT- VACHER Infirmière - Conseiller technique	En cours de désignation

	départemental d'Indre-et-Loire	
--	--------------------------------	--

- Deux représentants des services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Bruno ANTOINET Directeur Comité interentreprises d'hygiène du Loiret - CIHL	Hervé CIBOIT Directeur AIMT d'Indre-et-Loire Services interentreprises de santé au travail	Bernard ROBERT Directeur APSMT de Loir-et-Cher – Service de prévention de santé au travail
En cours de désignation	Jean-François GAILLARD Médecin du travail Service interprofessionnel de santé au travail en Eure- et-Loir - SISTEL	Nathalie SALAMOR Infirmière Association Interentreprises de prévention et de santé au travail du Cher – AIPST

- Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Jacky GUERINEAU Directeur général adjoint chargé de la Solidarité Conseil départemental du Loiret	Brigitte HERCENT- SALANIE Médecin départemental PMI du Loiret	Pascale VILLAR Médecin de PMI Conseil départemental du Loiret
Jean-Louis ROUDIÈRE Chef de service de la protection maternelle et infantile et des actions de santé Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Evelyne CRISTOL Médecin départemental, Chef de service PMI du Loir-et-Cher	en cours de désignation

- Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours	Régis PIQUEMAL Administrateur du groupement de coopération sanitaire Santé EsCALE 41	Michel CHAUVEAU Président Comité régional Centre EPGV
Marie-France BERTHIER Présidente	Jacqueline MANSOURIAN- ROBERT Présidente	Anne-Marie BRIEUDE Médecin coordinateur Rezo Addictions 41

Comité départemental d'éducation pour la santé de l'Indre - CODES 36	Association Dialogue Autisme	
--	------------------------------	--

- Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Céline LECLERC Directrice Observatoire régional de la santé – ORS du Centre	Jean-François CONNAN Directeur Centre régional d'études, d'actions et d'informations – CREAI Centre	Charlotte PERROT-DESSAUX Conseillère technique Centre régional d'études, d'actions et d'informations – CREAI Centre

- Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Anne-Joëlle LEGOURD Membre du Conseil d'administration Association France Nature Environnement Centre-Val de Loire	Gérard BARACHET Vice-Président Fédération du Cher pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Carole BUTOR Directrice Association pour l'avenir du Gâtinais et de ses habitants - APAGEH

Article 10 : Le 7^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 34 membres :

- Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Olivier SERVAIRE-LORENZET Directeur Centre hospitalier de Blois	Agnès CORNILLAULT Directrice Centre hospitalier de Bourges	Pierre BEST Directeur Centre hospitalier de Chartres
Olivier BOYER Directeur général Centre hospitalier régional d'Orléans	Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD Directrice générale Centre hospitalier régional et universitaire de Tours	Evelyne POUPET Directrice Centre hospitalier de Châteauroux
Frédéric PATAT Président CME du Centre hospitalier universitaire de Tours	Marie-Françoise BARRAULT Présidente CME du Centre hospitalier régional d'Orléans	Michel HIRA Président CME du Centre hospitalier de Châteauroux

Olivier MICHEL Président CME du Centre hospitalier de Bourges	Pierre KALFON Président CME du Centre hospitalier de Chartres	Yann LEFEVRE Président CME du Centre hospitalier de Gien
Christian GUGGIARI Président CME du Centre hospitalier George-Sand à Bourges	Séverine RESTELLI Présidente CME du Centre hospitalier spécialisé Georges Daumezon à Fleury les Aubrais	Dominique ANCELIN Président CME du Centre hospitalier spécialisé Henri Ey à Bonneval

- Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Christophe ALFANDARI Président directoire Clinique Saint-Gatien à Tours	Thierry CHAGNAUD Directeur Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-les-Tours	Stanislas TAKOUGNADI Directeur Institut médical de Sologne
Jean CALLIER Président CME Clinique Saint-Cœur à Vendôme	Gilles ASPE Président CME Pôle Santé La Confluence à Saint-Cyr-sur- Loire	en cours de désignation

- Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Sarah TROTET Directrice ANAS Le Courbat	Anne BERNAUD Directrice Centre SSR La Menaudiere	Eric MAILLOCHAUD Directeur CRCV Bois-Gibert
Sophie KUBAS Présidente CME du CRCV Bois-Gibert	en cours de désignation	Gérard BOILEAU Président CME du Centre SSR La Menaudiere

- Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Tony-Marc CAMUS Directeur Pôle sanitaire et médico- social ASSAD-HAD en Touraine	David GUYERE Directeur Le Noble Age HAD Val de Loire	Florence GALLAY Cadre de santé Centre hospitalier de Bourges

- Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées:

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Martine BOIDRON Représentante APAJH Centre-Val de Loire	Alberto MARTINS Directeur des établissements LADAPT Cher	en cours de désignation
Aude BRARD Directrice Adjointe URIOPSS Centre	Dominique LORENZI-BRY Présidente URIOPSS Centre	Emilie ROY Conseillère technique URIOPSS Centre
André REMBERT Président URPEP Centre-Val de Loire	Pascal USSEGLIO Directeur régional APF France handicap Centre-Val de Loire	Marie-Thérèse ELIAS Membre du Bureau URPEP Centre-Val de Loire
Gilles GAILLARD Président Les PEP 45	Thierry WITTNER Directeur Général APAJH 41	Eric MONGILLON Directeur général UDAF 28

- Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD La Bonne Eure à Bracieux	Christine HOLTZMANN Directrice EHPAD Le Clos du Verger à Argenton sur creuse	Marie-Cécile FOURNIER Directrice EHPAD Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse à Leves
En cours de désignation	Pascal MENAGE Président UNA Centre	Huguette BRIET Présidente UNA d'Indre-et-Loire
Jocelyne GOUGEON Présidente Association gestionnaire LSF de l'EHPAD Nazareth à Orléans	Véronique DUFRESNE Directrice Beauce Val Service à Patay	Delphine CIRET Directrice EHPAD les cinq rivières à Vierzon
Christophe REMY Délégué régional du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées - SYNERPA	Jean-Marie LAURENCE Délégué régional adjoint du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées - SYNERPA	Etienne POINSARD Délégué départemental du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées - SYNERPA

- Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Mohammed LOUNADI Directeur régional Comité régional de l'ANPAA Centre-Val de Loire	Marie-Paule LEGRAS- FROMENT Présidente Entr'Aide ouvrière à Tours	José PIRES-DIEZ Délégué régional Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire

- Un représentant parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Joëlle TILMA Présidente Fédération des maisons et pôles de santé du Centre	Jean-Pierre PEIGNE Membre du Conseil d'administration Fédération des maisons et pôles de santé du Centre	En cours de désignation

- Un représentant parmi les responsables des réseaux de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jérôme POTIN Réfèrent de la Commission Transfert Réseau Périnatal Centre-Val de Loire	Christianne ROY Cadre de santé Réseau de soins palliatifs en région Centre	Sylvie PELLETIER Cadre coordinatrice Réseau de cancérologie ONCO 28

- Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Vincent POCQUET Président Association des médecins régulateurs généralistes du Loiret	Thérèse BENOIST Membre Association des médecins régulateurs généralistes du Loiret	en cours de désignation

- Un représentant de médecins responsables d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Véronique JULIE Directrice SAMU – Centre hospitalier de Dreux	Stéphane BATHÉLLIER Chef du service Cellule d'urgence médico- psychologique – SAMU 45 – CHR Orléans	Chérif MANSOUR Chef du Pôle médecine d'urgence Centre hospitalier de Châteauroux

- Un représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes- Jussieu Secours Tours	François BRETON Ambulancier – Chef d'entreprise	Guillaume HORSTMANN Ambulancier

- Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jean-François GOUY Directeur départemental SDIS d'Eure-et-Loir	Didier MARCAILLOU Directeur département SDIS du Cher	Christophe MAGNY Directeur départemental SDIS de Loir-et-Cher

- Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Didier REA Représentant « Avenir Hospitalier »	Claude VIRTOS Représentant Coordination médicale hospitalière	Eric ESTEVE Représentant Syndicat national des médecins des hôpitaux publics

- Six représentants des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Corinne LE SAUDER Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Médecins)	Francis GUINARD Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Biologistes)	Fabrice ZUCCONI Membre Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Biologistes)
Philippe GOUET Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Masseurs-kinésithérapeutes)	Pierre BIDAUT Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Médecins)	en cours de désignation
Raphaël ROGEZ Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Médecins)	Fabienne KOCHERT Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Médecins)	en cours de désignation
Didier HUGUET Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Pharmaciens)	Véronique FAUVINE Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Orthophonistes)	en cours de désignation

Bruno MEYMANDI NEJAD Membre Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Chirugiens-dentistes)	Véronique MOULIS Membre Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Chirugiens-dentistes)	en cours de désignation
Christine GOIMBAULT Membre Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Infirmiers)	Cécile PINOT Membre Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Infirmiers)	Julien MAULDE-ROBERT Membre Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Infirmiers)

- Un représentant de l'Ordre des médecins :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Hugues DEBALLON Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Christophe TAFANI Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

- Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Karim ABOU'MRAD-FRICQUEGNON Président Groupe représentatif autonome en région Centre des internes de médecine générale – GRACE-IMG	Yanis RAMDANI Président Association des internes de Tours	en cours de désignation

- Un représentant du ministère de la défense

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jean-Philippe EVEN Médecin en chef 14ème CMA de Tours	Florence GUILMAND Médecin en chef Adjoint 14ème CMA de Tours	Sébastien DUBAILLE Cadre de Santé 14ème CMA de Tours

Article 11 : Le 8^{ème} collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé de 2 membres :

Titulaires
Joseph LARNICOL, Vice-Président de France Alzheimer Loiret
Michel MOUJART, Directeur général honoraire du CHRU de Tours

Article 12 : Sont appelés à siéger, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

- le Préfet de région ;
- le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire ;
- le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre – Val de Loire ;
- le Directeur régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- le Directeur régional des affaires culturelles ;
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- le Directeur régional des finances publiques ;
- le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;
- le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ;
- un Membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général : en cours de désignation ;
- Un Administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole : titulaire : Georges AGUDO, Premier Vice-Président de la MSA Beauce Cœur de Loire ; suppléant : Jean-Yves TEMMERMAN, Représentant de la MSA Berry-Touraine ;
- le Directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre ou son représentant.
- le Directeur de la CPAM du Loiret, Directeur de la coordination régionale de la gestion du risque.

Article 13 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

Article 14 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 24 avril 2020
Le Directeur Général de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire
Signé : Laurent HABERT

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2020-04-24-003

Arrêté n°2020-DSTRAT-0015

Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0008 du 5
mars 2020

relatif à la composition de la commission permanente de la
Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la
région Centre-Val de Loire

AGENCE REGIONALE DE SANTE

CENTRE-VAL DE LOIRE

DIRECTION DE LA STRATEGIE

Arrêté n°2020-DSTRAT-0015

Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0008 du 5 mars 2020

relatif à la composition de la commission permanente de la Conférence régionale de la santé
et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

Vu le Code de la santé publique, notamment le Livre IV de la première partie et son article L. 1432-1, tel qu'il résulte de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, Directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire, à compter du 17 avril 2019,

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

Vu le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu l'arrêté n°2020-DSTRAT-0014 en date 24 avril 2020, relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

Considérant les modifications substantielles apportées par le décret n°2019-1342 susvisé,

Considérant les désignations effectuées lors de la séance plénière du 30 septembre 2014, du 1^{er} octobre 2015 et du 5 octobre 2016 de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

Considérant les résultats des élections des Présidents des commissions spécialisées effectuées lors de leurs séances d'installation.

A R R E T E

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté n°2020-DSTRAT-0008 en date du 5 mars 2020 sont rapportées.

Article 2 : La commission permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie comprend 20 membres.

Article 3 : Le mandat des membres de la commission permanente s'achèvera le 30 septembre 2021, en application des dispositions de l'article 14 du décret n°2019-1342.

Article 4 : Le Président de la Commission permanente est le Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie : Michel MOUJART.

Article 5 : Sont appelés à siéger au sein de cette commission, en qualité de vice-président :

- Le Président de la Commission spécialisée « Prévention » : Emmanuel RUSCH. Il est suppléé par Jacques PORTIER, Vice-Président de la Commission spécialisée « Prévention » ;
- Le Président de la Commission spécialisée « Organisation des soins » : Olivier MICHEL. Il est suppléé par Jean-Claude BOURQUIN, Vice-Président de la Commission spécialisée « Organisation des soins » ;
- Le Président de la Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux » : Aude BRARD. Elle est suppléée par François PITOU, Vice-Président de la Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux »
- La Présidente de la Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé : Danièle DESCLERC-DULAC. Elle est suppléée par Françoise GUILLARD-PETIT, Vice-Présidente de la Commission spécialisée « Droits des usagers du système de santé ».

Article 6 : Le 1^{er} collègue est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 2 membres :

- Un représentant des collectivités territoriales :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Loir-et-Cher : le Président du Conseil départemental ou son représentant, Monique GIBOTTEAU, Vice-Présidente du Conseil départemental	Loir-et-Cher : Philippe SARTORI, Conseiller départemental	Loir-et-Cher : Maryse PERSILLARD, Conseillère départementale

- Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Nicolas NAULEAU Maire de Culan	Daniel LOMBARDI Maire d'Yvoy le Marron	Eric BARDET Maire de Prunay-Cassereau

Article 7 : Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 2 membres :

- Deux représentants des usagers du service de santé ou médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Jean-Claude DION Président de l'Association pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le Loiret - APHL	Agnès LASFARGUES Vice-Présidente de l'Entraide Naissance Handicap ENH du Loir-et-Cher	en cours de désignation
Olivier LE FLOCH Vice-Président de la Ligue contre le cancer – Comité d'Indre-et-Loire	Pascal MORANDI, Représentant régional du Comité Vie Libre région Centre	Anne BORIS Secrétaire régionale du Comité Vie Libre région Centre

Article 8 : Le 3^{ème} collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé. Il comprend 1 membre.

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Dominique ENGALENC Président du CTS du Cher	Steven BEUREL Membre du CTS d'Indre-et-Loire	Nathalie VERNE Membre du CTS du Cher

Article 9 : Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 2 membres :

- Un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
CFDT : Habiba AZOUZI Secrétaire départementale du Syndicat CFDT santé- sociaux du Cher	CFDT : Cécile THIBERGE Secrétaire régionale CFDT	CFDT : Michel AUFAUVRE Représentant CFDT

- Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Martine HUGER Présidente de la Fédération régionale des exploitants agricoles	Maxime POINCLOUX Président des Jeunes agriculteurs du Centre	en cours de désignation

Article 10 : Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 1 membre :

- Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Rose-Marie MINAYO Présidente de la Mutualité française Centre	Pascal CHAMPIGNY Secrétaire général de la Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Article 11 : Le 6^{ème} collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 2 membres :

- Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Céline LECLERC Directrice de l'Observatoire régional de la santé ORS du Centre	Jean-François CONNAN Directeur Centre régional d'études, d'actions et d'informations – CREA Centre	Charlotte PERROT-DESSAUX Conseillère technique au Centre régional d'études, d'actions et d'informations – CREA Centre

- Un représentant des services de santé au travail :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Bruno ANTOINET Directeur du Comité interentreprises d'hygiène du Loiret - CIHL	Hervé CIBOIT Directeur de l'AIMT d'Indre-et-Loire – Services interentreprises de santé au travail	Bernard ROBERT Directeur de l'APSMT de Loir-et-Cher – Service de prévention de santé au travail

Article 12 : Le 7^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 4 membres :

- Un représentant des établissements privés de santé à but non lucratif :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Sophie KUBAS Présidente CME du CRCV Bois Gibert	en cours de désignation	Gérard BOILEAU Président CME du Centre SSR La Ménaudière

- Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Christophe REMY Délégué régional du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées - SYNERPA	Jean-Marie LAURENCE Délégué régional adjoint du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées - SYNERPA	Etienne POINSARD Délégué départemental du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées - SYNERPA

- Un représentant parmi les responsables des réseaux de santé implantés dans la région

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jérôme POTIN Référént de la Commission Transfert Réseau Périnat Centre	Christianne ROY Cadre de santé du Réseau de soins palliatifs en région Centre	Sylvie PELLETIER Cadre coordinatrice du Réseau de cancérologie ONCO 28

- Un représentant des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Raphaël ROGEZ Membre de la Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Médecins)	Fabienne KOCHERT Membre de la Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Médecins)	en cours de désignation

Article 13 : Le 8^{ème} collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé d'un membre :

Titulaire
Joseph LARNICOL, Vice-Président de France Alzheimer Loiret

Article 14 : Peuvent siéger avec voix consultative, au sein de la commission permanente, les membres mentionnés à l'article 12 de l'arrêté n°2020-DSTRAT-0014 du 24 avril 2020, relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire.

Article 15 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

Article 16 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 24 avril 2020
Le Directeur Général de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire
Signé : Laurent HABERT

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2020-04-24-004

Arrête n°2020-DSTRAT-0016

Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0012 du 5
mars 2020

Relatif à la composition de la commission spécialisée «
Organisation des soins »
de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de
la région Centre-Val de Loire

AGENCE REGIONALE DE SANTE

CENTRE-VAL DE LOIRE

DIRECTION DE LA STRATEGIE

Arrête n°2020-DSTRAT-0016

Annule et remplace l'arrêté n°2020-DSTRAT-0012 du 5 mars 2020

Relatif à la composition de la commission spécialisée « Organisation des soins »
de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

Vu le Code de la santé publique, notamment le Livre IV de la première partie et son article L. 1432-1, tel qu'il résulte de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, Directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire, à compter du 17 avril 2019,

Vu le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

Vu le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu l'arrêté n°2020-DSTRAT-0014 en date du 24 avril 2020, relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

Considérant les désignations complémentaires intervenues depuis le 5 mars 2020,

Considérant les modifications substantielles apportées par le décret n°2019-1342 susvisé,

Considérant les désignations effectuées lors de la séance plénière du 30 septembre 2014, du 1^{er} octobre 2015 et du 5 octobre 2016 de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

Considérant les désignations effectuées lors de la séance du 27 mars 2017 de la Commission spécialisée « Organisation des soins »,

A R R E T E

Article 1^{er} : Les dispositions de l'arrêté n°2020-DSTRAT-0012 du 5 mars 2020 sont rapportées.

Article 2 : La commission spécialisée de l'organisation des soins comprend 44 membres.

Article 3 : Le mandat des membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins s'achèvera le 30 septembre 2021, en application des dispositions de l'article 14 du décret n°2019-1342.

Article 4 : Le 1^{er} collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 4 membres :

- Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Anne LECLERCQ Vice-Présidente Conseillère régionale	Jean-Pierre CHARLES- GUIMPIED Conseiller régional	Absence de candidature

- Un représentant des départements :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Loir-et-Cher : le Président du Conseil départemental ou son représentant, Monique GIBOTTEAU, Vice- Présidente du Conseil départemental	Loir-et-Cher : Philippe SARTORI Conseiller départemental	Loir-et-Cher : Maryse PERSILLARD Conseillère départementale

- Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Françoise BAILLY Vice-Présidente de la Communauté de communes d'Agglopolys – Maire adjointe de Saint-Gervais la Forêt	Annick GOMBERT Vice-Présidente de la Communauté de communes de Brenne-Val de Creuse – Maire du Blanc	en cours de désignation

- Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Nicolas BONNEAU Maire de La Chapelle-Saint- Mesmin	Daniel FRARD Maire de Vernouillet	Gérard SANTOSUOSSO Maire de Trouy

Article 5 : Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 4 membres :

- Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir région Centre	En cours de désignation	Serge RIEUPEYROU Référént Santé UFC Que Choisir région Centre
Elisabeth LEVET Présidente Association des diabétiques Centre-Val de Loire	En cours de désignation	En cours de désignation

- Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Marie-Odette TURE Représentante CFDT Retraités	Danielle EBRAS Représentante Union nationale des instances de coordination offices et réseaux de personnes âgées - UNIORPA	Dominique TALLAN Présidente Association « Génération Mouvement »

- Un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Françoise GUILLARD- PETIT Représentante régionale Association des Paralysés de France et Membre du Conseil départemental de l'APF de l'Indre	Philippe SAUNE Directeur général GEDHIF	Marie-Thérèse LEROUX Représentant Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher

Article 6 : Le 3^{ème} collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé. Il comprend 1 membre.

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Hervé MIGNOT Président du CTS de l'Indre	René GIRARD Membre du CTS du Loiret	Hervé STIPETIC Membre du CTS de l'Indre

Article 7 : Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 6 membres :

- Trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
CFE-CGC : Philippe BALIN Référént Handicap Union régionale Centre	CFE-CGC : Claude GUILLIER Secrétaire général	CFE-CGC : en cours de désignation

	Union régionale Centre	
CGT : Alain BORG Représentant Comité régional CGT Centre	CGT : Madeleine CABUZEL Représentante CGT	CGT : Chantal JUTANT Représentante CGT
FO : Arnauld PIONNIER Représentant Union régionale FO de la région Centre	FO : Patrick VINATIER Représentant Union régionale FO de la région Centre	FO : Caroline BOUTET Représentant FO

- Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
MEDEF : Olivier RENAUDEAU Représentant MEDEF Centre-Val de Loire	MEDEF : Annie MORDANT Représentant MEDEF Centre-Val de Loire	MEDEF : Bruno BOUSSEL Délégué général MEDEF Centre-Val de Loire

- Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Philippe JAUBERTIE Représentant UNAPL Vice-Président Fédération URPS (FFMKR)	François BLANCHECOTTE Président Syndicat des biologistes	en cours de désignation

- Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Martine HUGER Présidente Fédération régionale des exploitants agricoles	Maxime POINCLOUX Président des Jeunes agriculteurs du Centre	en cours de désignation

Article 8 : Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 2 membres :

- Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Rose-Marie MINAYO Présidente de la Mutualité française Centre	Pascal CHAMPIGNY Secrétaire général de la Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

- Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jean-Claude BARBOT Directeur coordonnateur régional de la gestion du risque	Sophie RUGGIERI Directrice régionale de la DRSM Centre-Val de Loire DCGDR Déléguée	Marie PRELLIER Responsable cellule d'appui DCGDR

Article 9 : Le 6^{ème} collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 2 membres :

- Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Marie-France BERTHIER Présidente Comité départemental d'éducation pour la santé de l'Indre - CODES 36	Jacqueline MANSOURIAN- ROBERT Présidente Association Dialogue Autisme	Anne-Marie BRIEUDE Médecin coordinateur Rezo Addictions 41

- Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Céline LECLERC Directrice Observatoire régional de la santé – ORS du Centre	Jean-François CONNAN Directeur Centre régional d'études, d'actions et d'informations – CREA Centre	Charlotte PERROT- DESSAUX Conseillère technique Centre régional d'études, d'actions et d'informations – CREA Centre

Article 10 : Le 7^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 23 membres :

- Cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Olivier SERVAIRE- LORENZET Directeur Centre hospitalier de Blois	Agnès CORNILLAULT Directrice Centre hospitalier de Bourges	Pierre BEST Directeur Centre hospitalier de Chartres
Olivier BOYER Directeur général Centre hospitalier régional d'Orléans	Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD Directrice générale	Evelyne POUPET Directrice Centre hospitalier de Châteauroux

	Centre hospitalier régional et universitaire de Tours	
Frédéric PATAT Président CME du Centre hospitalier universitaire de Tours	Marie-Françoise BARRAULT Présidente CME du Centre hospitalier régional d'Orléans	Michel HIRA Président CME du Centre hospitalier de Châteauroux
Christian GUGGIARI Président de la CME du Centre hospitalier George Sand à Bourges	Séverine RESTELLI Présidente CME du Centre hospitalier spécialisé départemental Georges Daumezon à Fleury les Aubrais	Dominique ANCELIN Président CME du Centre hospitalier spécialisé Henri Ey à Bonneval
Olivier MICHEL Président CME du Centre hospitalier de Bourges	Pierre KALFON Président CME du Centre hospitalier de Chartres	Yann LEFEVRE Président CME du Centre hospitalier de Gien

- Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Christophe ALFANDARI Président du directoire Clinique Saint-Gatien à Tours	Thierry CHAGNAUD Directeur Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-les-Tours	Stanislas TAKOUGNADI Directeur Institut médical de Sologne
Jean CALLIER Président CME Clinique Saint-Cœur à Vendôme	Gilles ASPE Président CME Pôle Santé La Confluence à Saint-Cyr-sur Loire	En cours de désignation

- Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Sarah TROTET Directrice ANAS Le Courbat	Anne BERNAUD Directrice Centre SSR La Ménaudière	Eric MAILLOCHAUD Directeur CRCV Bois-Gibert
Sophie KUBAS Présidente CME du CRCV Bois Gibert	en cours de désignation	Gérard BOILEAU Président CME du Centre SSR La Ménaudière

- Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Tony-Marc CAMUS Directeur	David GUYERE Directeur	Florence GALLAY Cadre de santé

Pôle sanitaire et médico-social ASSAD-HAD en Touraine	Le Noble Age HAD Val de Loire	Centre hospitalier de Bourges
---	----------------------------------	-------------------------------

- Un représentant parmi les responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Joëlle TILMA Présidente Fédération des maisons et pôles de santé du Centre	Jean-Pierre PEIGNE Membre du Conseil d'administration Fédération des maisons et pôles de santé du Centre	En cours de désignation

- Un représentant parmi les responsables des réseaux de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jérôme POTIN Référént Commission Transfert Réseau Périnat Centre	Christianne ROY Cadre de santé Réseau de soins palliatifs en région Centre	Sylvie PELLETIER Cadre coordinatrice Réseau de cancérologie ONCO 28

- Un représentant des associations de permanence de soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Vincent POCQUET Président Association des médecins régulateurs généralistes du Loiret	Thérèse BENOIST Membre Association des médecins régulateurs généralistes du Loiret	en cours de désignation

- Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Véronique JULIE Directrice SAMU – Centre hospitalier de Dreux	Stéphane BATHÉLLIER Chef de la Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) – SAMU 45	Chérif MANSOUR Chef Pôle médecine d'urgence au Centre hospitalier de Châteauroux

- Un représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes-Jussieu Secours Tours	François BRETON Ambulancier – Chef d'entreprise	Guillaume HORSTMANN Ambulancier

- Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Jean-François GOUY Directeur SDIS d'Eure-et-Loir	Didier MARCAILLOU Directeur SDIS du Cher	Christophe MAGNY Directeur départemental SDIS de Loir-et-Cher

- Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Didier REA Représentant « Avenir Hospitalier »	Claude VIRTOS Représentant Coordination médicale hospitalière	Eric ESTEVE Représentant du Syndicat national des médecins des hôpitaux publics

- Quatre représentants des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Philippe GOUET Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Masseurs-kinésithérapeutes)	Pierre BIDAUT Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Médecins)	en cours de désignation
Raphaël ROGEZ Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Médecins)	Fabienne KOCHERT Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Médecins)	en cours de désignation
Didier HUGUET Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Pharmaciens)	Véronique FAUVINET Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Orthophonistes)	en cours de désignation
Christine GOIMBAULT Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Infirmiers)	Cécile PINOT Membre Fédération URPS du Centre- Val de Loire (URPS Infirmiers)	Julien MAULDE-ROBERT Membre Fédération URPS du Centre-Val de Loire (URPS Infirmiers)

- Un représentant de l'Ordre des médecins :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Hugues DEBALLON Membre Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Patrick PETIT Membre Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Christophe TAFANI Membre Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

- Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire	Suppléant n°1	Suppléant n°2
Karim ABOU'MRAD- FRICQUEGNON Président Groupe représentatif autonome en région Centre des internes de médecine générale – GRACE-IMG	Yanis RAMDANI Président Association des internes de Tours	en cours de désignation

Article 11 : Deux membres issus de la commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux » sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée « Organisation des soins » :

Titulaires	Suppléants n°1	Suppléants n°2
Jocelyne GOUGEON Présidente Association gestionnaire LSF de l'EHPAD Nazareth à Orléans	Véronique DUFRESNE Directrice Beauce Val Service à Patay	Delphine CIRET Directrice EHPAD les cinq rivières à Vierzon
Gilles GAILLARD Président Les PEP 45	Thierry WITTNER Directeur Général APAJH 41	Eric MONGILLON Directeur général UDAF 28

Article 12 : Peuvent siéger avec voix consultative, au sein de la commission spécialisée « Organisation des soins », les membres mentionnés à l'article 12 de l'arrêté n°2020-DSTRAT-0014 du 24 avril 2020, relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire.

Article 13 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

Article 14 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 24 avril 2020
Le Directeur Général de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire
Signé : Laurent HABERT